

# QUELLE LICENCE PRENDRE ?

## LICENCES FFVOLLEY

LICENCES ENCADREMENT	LICENCES COMPÉTITION	LICENCES HORS COMPÉTITION	LICENCES EVENEMENTIELLES	LICENCES TEMPORAIRES
<p><b>Extension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigeant</li> <li>• Educateur sportif</li> <li>• Arbitre</li> <li>• Soignant</li> <li>• Pass bénévole</li> </ul>	<p><b>Extension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volley Ball</li> <li>• Outdoor</li> <li>• Para volley</li> <li>• Compet'lib</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension Loisirs (volley-ball, outdoor, para volley, volley santé : soft volley, fit volley, volley adapté)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte / Initiation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 mois</li> <li>• 3 mois</li> </ul>

Un licencié peut avoir plusieurs extensions dans chaque type de licence (Encadrement, Compétition).

*Coût des licences multiples dans un même GSA :*

- Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence pratique compétition (M18 et +) : **5 euros**
- Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre extension Pratique Compétitive (M18 et +) : **17 euros**
- Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (M15 à M9) : **5 euros**
- 2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement : **5 euros**

# PIÈCES À FOURNIR

DOCUMENTS À FOURNIR / TYPES DE LICENCE À PRENDRE	TYPE DE DEMANDE	FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE	CERTIFICAT MÉDICAL	PIÈCE D'IDENTITÉ	PHOTO
Licence Compétition (VB, Outdoor, Para-Volley, Compet'lib)	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche :  Il faudra fournir un certificat médical	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓ pour les licenciés jeunes : photo à réactualiser tous les 3 ans
	Mutation	✓	Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire		
Licence Encadrement (Extension Arbitre, Educateur sportif, Soignant, Dirigeant, Pass Bénévole)	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche :  Il faudra fournir un certificat médical + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux OPTION DIRIGEANT OU PASS BÉNÉVOLE : pas besoin de certificat médical	Uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓
	Mutation	✓	Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité		✓
Licence Hors Compétition	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire Activités Volley Santé : existence d'un certificat adapté aux activités Volley Santé	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche :  Il faudra fournir un certificat médical  Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire Activités Volley Santé : existence d'un certificat adapté aux activités Volley Santé	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Certificats médicaux pour les majeurs** : un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley, y compris en compétition, **datant de moins de 3 saisons**, sous réserve d'avoir renseigné un « **Questionnaire de Santé FFvolley** » et **attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative**. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir cette extension.
- **Certificats médicaux pour les mineurs** : Pour le sportif mineur : **pas de certificat médical**, sous réserve que le représentant légal ait renseigné un « **Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur** » et **ait attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative**. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir cette extension.
- **Surclassement** : tout type de surclassement est à refaire chaque année (simple, double et triple)
- **Changement matrimonial** : le club doit **saisir la licence sous l'ancien nom** et envoyer **le justificatif** (certificat de mariage ou pièce d'identité avec ancien et nouveau nom) à la Ligue qui se chargera de faire le changement (mariage, divorce, décès ou adoption)
- **Certificat médical** : Si le certificat médical est sur le formulaire de demande de licence, n'oubliez pas de l'archiver dans la case certificat médical